



EMBASSY OF SWITZERLAND

WASHINGTON D.C. 20008, 29 octobre 1965

2900 Cathedral Avenue N.W.
Telephone HO 2-1811/7

Ref.: N.52.0.27. - Md/lp

Division du commerce
Département fédéral de
l'économie publique

B e r n

EINWANDERUNG	
No. <i>Chant. 16.15</i>	
GATT	
EE	
R - 1. NOV. 1965	
<i>Li-te</i>	
Kopie an	

Groupe consultatif de la Banque mondiale sur la Thaïlande

Monsieur l'Ambassadeur,

La réunion constitutive du groupe consultatif de la Banque mondiale sur la Thaïlande s'est tenue au siège de la Banque le 4 octobre dernier, sous la présidence de M. Cargill, directeur des opérations pour l'Extrême-Orient, et en présence de MM. Prayad Buranasiri, secrétaire général du Conseil National de Développement Economique, et Serm Vinicchayakul, Ministre des Finances de Thaïlande. M. Maillard y a représenté la Suisse.

Le procès-verbal établi par la Banque résume assez bien la séance, bien que M. Maillard ne se rappelle pas avoir, comme il est dit à la page 2, "approuvé les objectifs du Plan", que ni lui ni vous n'aviez eu le temps d'étudier.

Voici quelques observations:

- 1) Comme la Malaisie, la Thaïlande n'est pas un des pays les plus pauvres du "tiers monde" et son développement économique, au cours de ces dernières années, a été réel (du moins si j'en crois les documents que j'ai pu voir). Dans ces conditions, pourquoi la Banque a-t-elle voulu constituer un groupe consultatif?

La réponse est que le gouvernement de Bangkok veut accélérer l'amélioration du niveau de vie, dans tout le pays, mais surtout dans le Nord-Est, qui est à la fois beaucoup plus pauvre que le delta du Mékong et beaucoup plus exposé à la subversion communiste. "Rural poverty and economic injustice, déclara M. Prayad, are closely correlated with the potential for subversion".

Cet arrière-plan politique est toutefois moins net que dans le cas de la Malaisie. La Thaïlande, certes, est l'alliée des



*2e avis,
surveillance de
vis à Thailand
tout n'est pas
h. - 2 -*

Etats-Unis dans le SEATO, mais cela ne me paraît pas avoir pour corollaire que nous devions nous désintéresser de son développement. Je serais donc d'avis que nous maintenions notre participation à ce groupe.

- 2) Nous pouvons d'autant mieux apporter une contribution au développement de la Thaïlande que ses besoins les plus pressants existent, selon la Banque, dans le domaine de l'assistance technique.
- 3) Une partie de la discussion fut consacrée à la question de savoir si, après la création du groupe consultatif - auquel la Suisse participe -, le groupe de travail du DAC à Bangkok - auquel la Suisse ne participe pas - devra poursuivre ses activités ou non. La plupart des pays membres exprimèrent l'avis que le groupe consultatif ne saurait limiter ses travaux à l'aide financière, mais qu'il lui appartient également de coordonner l'assistance technique. Toutefois, le groupe de Bangkok ne sera pas dissous (voir page 2). (Il me semble que cet échange de vues soulève la question de savoir s'il n'y a pas une certaine inconséquence entre notre abstention à l'égard du DAC d'une part, notre participation aux groupes consultatifs d'autre part).

* * *

La prochaine réunion aura lieu au printemps 1966, probablement à Paris.

* * *

Outre le procès-verbal (en deux exemplaires), je vous remets:

- A ber F* - deux exemplaires de "Current Economic Position and Prospects of Thailand" (2 vol.);
- A ber F* - un exemplaire de "Progress Report of Development in Thailand for 1964";
- A ber F* - un exemplaire de "The National Economic Development Plan, 1961-1966";
- A ber F* - deux exemplaires de "Report of the Thai Delegation to the Consultative Committee on Thailand".

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Annexes ment.

L'Ambassadeur de Suisse:

Copies: Div. affaires politiques
Délégué coopération technique
Ambassade de Suisse, Bangkok
Observateur suisse près l'ONU